

MOUDEYRES

bulletin d'informations communales n°2

mai 2009

LE MOT DU MAIRE



Nouvelle saison, nouveau bulletin !

L'hiver, particulièrement long et rigoureux, nous a rendu la vie quotidienne difficile. Je me suis efforcé de faire de mon mieux pendant toute cette période pour assurer le déneigement. Je tiens à remercier Philippe, Roland et Pierrot qui ont déblayé bénévolement le village, ainsi que Raphaël et Yoann qui ont fait de même au Sagnas.

Au cours de cet hiver, le Comité d'animation « Dynamique Chaumières » est né, succédant au précédent Comité des fêtes. J'adresse mes félicitations au nouveau président Roland PERBET.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour remercier profondément les membres de l'ancien Comité des fêtes pour les différentes manifestations qu'ils ont organisées, et notamment les célèbres vogues qui ont contribué à la réputation de notre commune. MOUDEYRES : petit pays mais grande vogue ! Je suis sûr que « Dynamique Chaumières » saura reprendre le flambeau avec autant de réussite.

Je me réjouis que notre village attire de nouveaux habitants et profite de ce bulletin pour leur souhaiter la bienvenue parmi nous.

MOUDEYRES a été récompensée par le 1^{er} prix départemental des villages fleuris 2008 et par le prix de mise en valeur du patrimoine 2008. Je souhaite rendre hommage aux deux conseillères municipales Marie et Stéphanie qui ont animé cette action et contribué à sa réussite. Ces récompenses départementales sont la reconnaissance de nos efforts à tous. MOUDEYRES est désormais identifiée par une fleur sur la carte touristique, mais il reste encore beaucoup à faire. Cette fleur, il va falloir l'entretenir, la conserver et lui donner des couleurs ! Une part importante de ce bulletin est consacrée à ce travail.

Tous ensemble, continuons à œuvrer pour tirer notre commune vers le haut !

Raymond Gagne

LES BÉBÉS DE 2009

Enola GRAND née le 12 janvier 2009
chez Aurore et Laurent GRAND

Nathan SAURON né le 18 février 2009
chez Marie et Jérôme SAURON

Louis SCHWINTNER né le 3 mai 2009
chez Diana CLEMENT et Sylvain SCHWINTNER

LES DÉCÈS EN 2009

René BADIOU le 13 février 2009

UN HIVER TRÈS LONG, UN DÉNEIGEMENT IMPORTANT



Raymond GAGNE (le Maire)



Pierre GIMBERT



Lucette GIMBERT



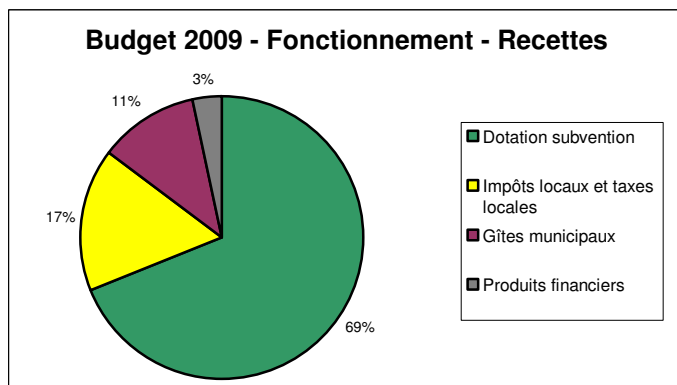
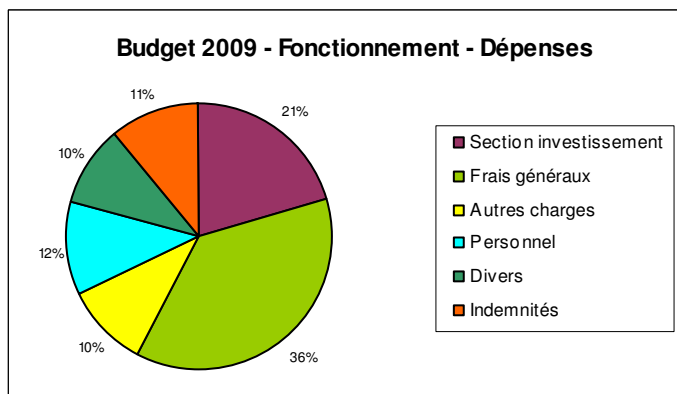
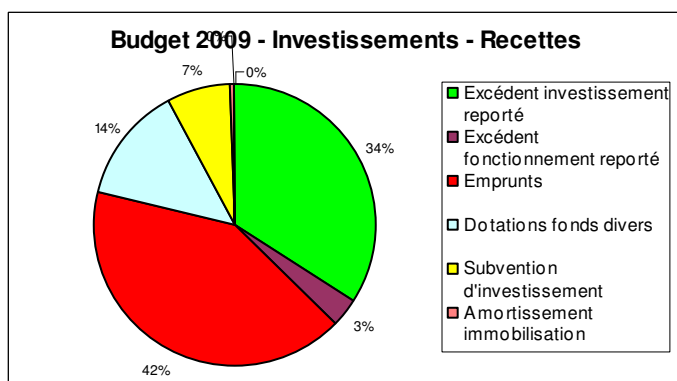
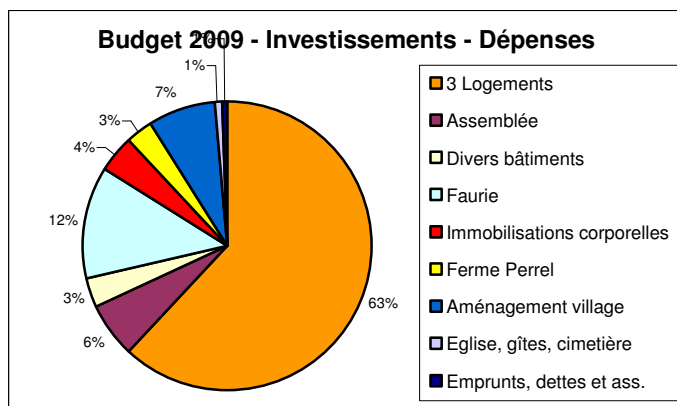
Philippe GENTES

Le Maire Raymond GAGNE présente officiellement les remerciements de la Commune à tous les habitants de la commune qui ont participé bénévolement au déneigement de Moudeyres.

Après un hiver particulièrement long les coûts du déneigement pour l'ensemble du plateau s'avèrent plus élevés que les montants initialement budgétés.

Ainsi, pour l'ensemble de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc, les charges de déneigement pourraient atteindre cette année de l'ordre de 400 000 € (le chiffre n'est pas encore connu, toutes les factures ne sont pas parvenues à la CCPM) ; le montant budgété, correspondant à une année normale, est de 130 000 €. Le montant de la différence entre 130 000 et 400 000 € sera à répartir entre toutes les communes au prorata de leurs dépenses propres de déneigement. Pour Moudeyres le surcoût ne devrait pas être trop élevé.

BUDGET 2009



Le budget 2009 a été voté par le Conseil municipal du 24 mars 2009.

Quelques commentaires sur le budget investissement.

- La réalisation des 3 logements est actuellement en attente de démarrage.
- Le poste « divers bâtiments » correspond aux travaux supplémentaires faits à la Mairie (en cours d'achèvement).
- Le poste Faurie recouvre les travaux réalisés pour refaire le passage au niveau de la route de Faurie sur l'Aubépin, emporté par la crue de novembre 2008.
- Le poste « immobilisations corporelles » correspond à une ligne budgétaire destinée à acquérir en cas d'opportunité des terrains à vendre.
- La réfection du toit de chaume de la ferme PERREL est en cours de réalisation.
- Le démarrage des travaux d'aménagement dans le village est imminent.
- L'autofinancement est en particulier possible grâce à l'excédent de recettes d'investissement 2008 de 275 472,60 € et à l'excédent de fonctionnement 2008 de 71 367,10 €.
- Le montant des différentes subventions attendues s'élève environ à 170 000 €.
- 20 000 € de réserve parlementaire pourraient être disponibles pour le parement pierres des pavillons.
- Enfin la souscription d'un emprunt de 334 500 € est à l'étude pour la réalisation des 3 logements.

Quelques commentaires sur le budget fonctionnement.

- La part des Impôts communaux restera identique à 2008,
- La seule évolution concerne une légère augmentation de la part « taxes ordures ménagères » gérée par la Communauté de Communes au profit de l'ensemble des Communes.
- La facture supplémentaire de déneigement sera payée dans le cadre du poste voirie.

Budget Investissement	808 391,30 €
Budget Fonctionnement	120 679,00 €

DOUBLE SUCCÈS AU CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLAGES FLEURIS

CONCOURS 2008 : POUR UN COUP D'ESSAI, CELA A ÉTÉ UN COUP DE MAÎTRE !

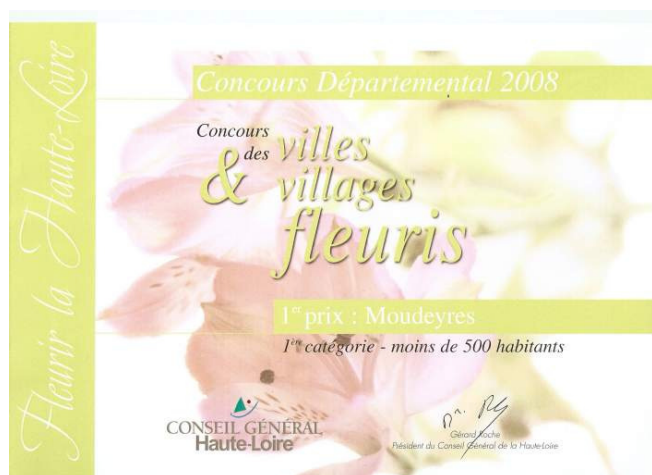
A l'initiative de la Municipalité et de son Maire Raymond GAGNE, les habitants de MOUDEYRES ont engagé en 2008 une grande opération de fleurissement.

Animée par deux élus municipales, Stéphanie LAC et Marie POINTEAU, cette action a mobilisé toute la population de la commune, dans le bourg comme dans les villages et fermes isolées. Toutes les maisons se sont ainsi recouvertes de fleurs, de plantations, adaptées au climat rigoureux et en harmonie avec les paysages environnants. Façades, massifs, jardins, chaudières transformées en jardinières, charrettes décorées, etc. ont ainsi permis aux Moudeyrois de rivaliser d'imagination et de goût. Des techniques écologiques ont été privilégiées, pour économiser l'arrosage ou pour assurer un désherbage manuel. Le résultat est d'autant plus méritoire qu'à 1200 mètres d'altitude, les conditions climatiques sont particulièrement rigoureuses à MOUDEYRES, et que la saison de fleurissement est plus courte qu'ailleurs !

Ce travail de tous les Moudeyrois a été récompensé par l'attribution du Premier Prix du Concours départemental des Maisons fleuries 2008 dans la catégorie des villages de moins de 500 habitants, et par le Prix de mise en valeur du Patrimoine.



CONCOURS 2009 : LA VOLONTÉ DE CONFIRMER



Fort de ce succès collectif et de la reconnaissance départementale, les élus et les habitants ont déjà recommencé à préparer la nouvelle saison, pour faire si possible encore mieux. D'autres travaux durables de fleurissement sont également engagés par la municipalité pour inscrire cette action dans une démarche plus large d'embellissement et de valorisation du patrimoine de MOUDEYRES. Ils s'inscrivent dans les efforts réalisés au niveau de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc pour renforcer l'image et l'attractivité du plateau du Mézenc. Il n'est pas inutile de rappeler que dans une commune bien fleurie et bien mise en valeur, c'est tout le patrimoine qui prend ainsi de la valeur.

CONCOURS 2009 : LES PRINCIPALES RÈGLES À RESPECTER

Critères de sélection du concours des villages fleuris :

- Cadre végétal permanent
- Respect de l'identité naturelle

- Qualité du fleurissement
- Accompagnement du bâti par les végétaux
- Valorisation de l'entrée du village
- Entretien des espaces publics
- Implication des habitants

Quelques conseils (donnés par le Conseil Général), les règles d'or :

- avant de fleurir un espace, penser aux regards qu'on lui porte
- fleurir oui mais avant tout **entretenir l'existant** : nettoyer et désherber les rues et chemins, les places, débroussailler les talus, curer les fossés, tondre les bas-côtés, tailler les végétaux existants, dissimuler les sites ingrats.
- **privilégier les aménagements en pleine terre.**



- le fleurissement, c'est aussi les arbres et arbustes à fleurs.
- laissez faire... : il suffit parfois de laisser s'exprimer la végétation spontanée.

CONCOURS 2009 : DÉTAILS PRATIQUES

Le classeur du fleurissement « conception, gestion et techniques du fleurissement » aux Editions horticoles de France est en consultation à la Mairie.

La Commune est donc inscrite **au concours des Villages fleuris**, le jury passera dans les rues de Moudeyres dans la première quinzaine de juillet.

La municipalité reconduit le **concours des Maisons fleuries**, le jury passera courant août. Vous pouvez participer en remplissant le bon d'inscription situé à la dernière page.

Tous les inscrits seront primés, les 2 premiers prix seront des repas pour 2 personnes au Pré Bossu et à la Randonnée, Un prix « coup de cœur » sera offert par le Maire Raymond GAGNE. Le jour de la remise des prix, **un tirage au sort**, des bulletins d'inscription des personnes présentes, sera effectué. Le gagnant aura **un « bon surprise » offert par Gilles et Monique ETEOCLE.**

Nous remercions Marlène et Carlos GROOTAERT, Fanette GENTES et Denis SOUCHON, Gilles et Monique ETEOCLE et Raymond GAGNE pour leur participation.

- **les pots, bacs et jardinières sont le dernier recours.** Eviter l'utilisation de contenants en plastique. Privilégier les bacs de grand volume, harmoniser les contenus en terme de couleur et de taille. Préférer les contenants en matériaux locaux (bois, pierre de pays, recyclage des chaudières, bachas...).
- **éviter les éléments artificiels** (pneus transformés en pots de fleurs, décorations plastiques, ...).
- alterner les formes et couleurs, limiter les massifs à 3 coloris.

Critères de sélection du concours des maisons fleuries :

- Qualité des végétaux utilisés, conception, harmonisation et variété
- Harmonie des couleurs et des volumes
- Importance florale (en rapport avec le terrain)
- Entretien de l'ensemble et propreté
- Qualité de l'environnement, écologie : matériaux naturels
- Une mention spéciale pour les potagers fleuris

Donc le mot d'ordre de 2009 est
« **fleurissement et entretien avec naturel** ».

Le bulletin d'inscription se trouve en dernière page de ce « journal », le remplir et le mettre dans la boîte aux lettres de Stéphanie LAC à La Violette ou Marie POINTEAU au Bourg avant le 1^{er} juillet 2009.



CONCOURS 2009 : QUELQUES IDÉES SUPPLÉMENTAIRES

Voici une liste de végétaux adaptés à la région, cette liste nous est communiquée par Joël MAURIN, président du jury 2008 :

Arbres	Arbustes	Conifères	Plantes annuelles ou bisannuelles
	Arbre à perruque		Ageratum
	Argousier	Cryptomeria	Campanule
	Berberi thunbergii	Epicéa Picea pungens	Dahlia
Acacia	Bruyères	globosa	Géranium lierre bois vert
Bouleau	Cornouiller	Genévrier :	Immortelle
Cytise	Cotoneaster	Juniperus communis	Impatiens
Erable sycomore	Harmamellis	hibernica (flèche)	Mirabilis (Belle de nuit)
Frêne	Mahonia	Juniperus hetzii	Muflier
Hêtre	Pernettya	(rampant)	Œillet
Peuplier tremble	Prunus laurocerasus	Ginkgo	Œillet d'Inde
Sorbier	Rhododendron	If Taxus baccata (flèche)	Pélargonium
Tilleul de Hollande	Rosiers paysagers	Mélèze	Pétunia
	Seringat	Pin mugo mughus	Ricin
	Spirées van Houttei,	Sapin Norman	Rose trémière
	Arguta		Rudbeckia
	Viorne Viburnus opulus		Souci

DYNAMIQUE CHAUMIERES

A l'initiative de Raymond GAGNE, Maire, et de plusieurs habitants de la commune, déjà fortement impliqués dans l'animation de Moudeyres depuis des années, une nouvelle association vient d'être créée en remplacement du précédent Comité des Fêtes.

Cette Association de type 1901, dénommée **DYNAMIQUE CHAUMIERES**, aura pour objet principal de développer et coordonner des animations de toutes natures sur la commune de Moudeyres, afin de favoriser la bonne entente et la cohésion de l'ensemble des résidents de la commune et d'assurer son rayonnement.

Dans le cas où les actions menées par **DYNAMIQUE CHAUMIERES** généreront des recettes, ces dernières seront affectées prioritairement à des investissements à usage éducatif, sportif, de loisirs, culturel, etc. puis à

quelques utilisations collectives (repas, sorties, visites en commun, ...).

L'action de **DYNAMIQUE CHAUMIERES** sera différente de celle du Syndicat agricole de Moudeyres, mais les 2 Associations pourront œuvrer ensemble pour certaines manifestations.

DYNAMIQUE CHAUMIERES : COMPOSITION DU BUREAU

Président : Roland PERBET
Vice-présidente : Florence GIROUD
Trésorière : Virginie PERBET
Trésorière adjointe : Céline GARDES
Secrétaire : Marie POINTEAU
Secrétaire adjoint : Laurent GENTES

DYNAMIQUE CHAUMIERES : PREMIERES ANIMATIONS 2009

Feu de la Saint Jean

La tradition du Feu de la Saint Jean sera remise en vigueur cette année. Pour attirer le maximum de participants, la date retenue sera **le samedi 27 juin**. Ce feu se déroulera sur la place en sable (des Tilleuls) au centre du village et fera l'objet de diverses animations.

Concours de boules

Un concours ouvert à toutes les doublettes désireuses d'en découdre sérieusement mais dans la bonne humeur et la convivialité sera organisé **le samedi 12 septembre après midi**.

Marché du 15 août, à Moudeyres.

L'organisation du traditionnel marché du 15 août sera confiée aux deux associations SYNDICAT AGRICOLE DE MOUDEYRES et DYNAMIQUE CHAUMIERES qui ont choisi pour cette édition 2009 le **thème du Bois**.

Le marché ne se réduira pas à un « marché de producteurs de pays », ou à un « marché de terroir », mais sera un marché largement ouvert, qui fera la place à de nombreux commerces.

FERME DES FRÈRES PERREL

MOUDEYRES : une nouvelle saison pleine de promesses pour la Ferme des Frères PERREL

Depuis le 1^{er} avril dernier, l'écomusée de la Ferme des Frères PERREL a rouvert ses portes pour une nouvelle saison.

Cette ferme typique du plateau du Mézenc, qui a été occupée par les 4 frères PERREL jusqu'au décès du dernier frère, en 1974, est passionnante à découvrir. La présentation de la vie quotidienne des « paysans d'en haut » se fait à travers des visites guidées assurées par les deux nouvelles guides : Annie GENTES et Elodie EXBRAYAT.



Au cours de ces visites accompagnées, petits et grands peuvent retrouver les conditions austères des longs hivers dans la neige. Mais ils découvrent aussi toute l'imagination et l'ingéniosité des paysans d'autrefois pour fabriquer des outils bien adaptés à leurs besoins ou pour améliorer leur confort. Ils peuvent aussi voir une très belle collection d'outils de sabotiers, des pierres à venin ou des pièges à taupe « brevetés PERREL » !

Le magnifique bâti de la ferme, dont la plus ancienne partie remonte au XVII^e, a été à maintes reprises utilisées pour des tournages de films. La visite de la grange permet également de comprendre la réalisation des toits en chaume de seigle, caractéristiques du village et de ses nombreuses chaumières.

Pour faciliter les visites et permettre aux nombreux visiteurs de profiter pleinement des richesses de MOUDEYRES et de ses environs, les horaires d'ouverture ont également été modifiés. La Ferme PERREL se visite désormais tous les jours, d'avril à fin octobre, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30 (14 h à 19 h en juillet et août).

Il est bon de rappeler que la visite de la ferme PERREL est gratuite pour les habitants de la commune. C'est une raison supplémentaire pour chacun de retourner visiter ce musée qui reçoit chaque année des milliers de touristes. La ferme PERREL contribue largement à l'image et à la notoriété de Moudeyres et s'inscrit dans l'offre globale de la Communauté de Communes en matière touristique, à côté de l'Abbatiale du Monastier, de la station des Estables ou des chaumières de Bigorre sur la commune de Saint-Front.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU MÉZENC



**Journée de l'Intercommunalité
au Monastier sur Gazeille
dimanche 31 mai 2009.**

Le programme sera présenté dans l'Eveil.

**Journée de l'Environnement
samedi 13 juin de 9 h à midi
dans toutes les communes de la CCPM.**



LE PASSAGE DE FAURIE SUR L'AUBÉPIN



4 mai 2009



7 mai 2009

Les travaux de reconstruction du pont de Faurie, qui avait été emporté par la crue de novembre 2008, sont largement engagés. Au moment de la mise en impression de ce bulletin, leur achèvement est en cours. A noter que la terre qui est utilisée pour le comblement du pont provient de l'arasement du talus du Moulinou. Cet arasement réduira la formation de congères et favorisera de meilleures conditions d'accès au hameau de Chabannes en périodes de neige.



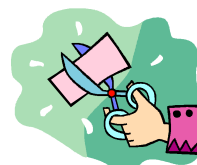
10 mai 2009



13 mai 2009

*Imprimé à Fay sur Lignon, à la Communauté de Communes du Pays du Mézenc
Directeur de la Publication : Raymond Gagne – Rédaction : Marie Pointeau – Crédits Photos : Marie Pointeau*

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES DE MOUDEYRES 2009



NOM _____

Adresse . _____

Téléphone _____

A remettre à Stéphanie Lac ou Marie Pointeau avant le 1^{er} juillet 2009